

## Compte-rendu de la réunion du bureau

Samedi 28 novembre 2020 10H00

Visioconférence

### Section des Deux-Sèvres

**Présents (14) :** Bernard Benoist, Guy Brangier, Michel Chaumet, Catherine Dambrine, Bernard De Litardière, Chantal Jabouille, Jean-Louis Lobstein, Eric Lussan, Véronique Meslet, Joël Monnet, Georges Pintaud, Marylène Proust, Denis Roussel, Pascal Wierzbicki.

**Excusés (2) :** Michel Bonnaud, Françoise Prestat-Berthelot

**Invités (1) :** Gérard Doidy

En raison de la crise sanitaire du coronavirus (covid-19) et du confinement imposé, cette réunion de bureau a lieu en visioconférence.

Bernard Benoist décline l'ordre du jour et le soumet au vote.

#### **Ordre du jour :**

**-Suite à l'annulation de notre A.G. quelles suites envisageons-nous concernant l'information à nos adhérents et l'envoi de notre bulletin ?**

**-Un bilan de notre action « Vivre les ordres citoyens » subventionnée par le bureau national a-t-il été transmis ?**

**-Point sur les adhésions à partir du document en pièce jointe. Quelles perspectives ?**

**-Les sympathisants**

**-Actions 2021 : Pistes d'actions :**

**En direction du monde universitaire ? Des étudiants ? Autres ?**

**-Calendrier 2021**

L'ordre du jour est voté.

Ouverture de la réunion :

Bernard donne la parole à Mme la Présidente qui rappelle qu'en ces temps délicats où la société est traversée par de très fortes turbulences qui ont des effets sanitaires, sociétaux et économiques, l'Amopa doit être force de proposition pour soutenir les acteurs qui oeuvrent dans le sens de la solidarité et de la fraternité, pour valoriser les initiatives pédagogiques et éducatives dans notre département.

Avant de passer à l'ordre du jour, Bernard demande à Gérard DOIDY de bien vouloir se présenter, ce qu'il fait tout naturellement. A la retraite depuis 14 ans, il a été formateur aux nouvelles technologies après avoir été professeur des écoles à l'école St Exupéry de Chauray. Il a rejoint Prévention MAIF et au sein de l'AMOPA, il va apporter toutes ses connaissances technologiques et autres.

### **1- Suite à l'annulation de notre assemblée générale 2020 en raison de la crise sanitaire et des décisions gouvernementales de confinement, quelles suites envisageons-nous ?**

Bernard lance le débat : prévoyons-nous un report en 2021 et quels contacts

gardons-nous avec nos adhérents. Le bulletin est tiré qu'en faisons-nous ? Est-ce légal d'annuler l'Assemblée Générale ?

Les échanges sont nombreux et fructueux.

En tant que gestionnaire et comptable, Eric a échangé avec Olivier : une AG si possible en 2021 pour faire vérifier les comptes 2019-2020 et présenter le budget prévisionnel 2021.

C'est un statut particulier : l'AMOPA nationale a qualité de décision –c'est la seule personnalité morale- **AMOPA 79 est une section**, en tant que telle **nous sommes tenus à rendre des comptes mais rien ne nous oblige à tenir une AG**. Dans un souci de transparence et de proximité, nous fonctionnons comme une association. Il faut savoir qu'il n'y a pas de déclaration du nouveau bureau de la section en Préfecture.

Il en va de même pour Prévention MAIF avec les antennes, la MGEN avec ses sections et la gendarmerie : tout se joue au niveau national.

Est évoquée la question du vote électronique soulevée au national depuis plus de 5 ans.

La date de l'assemblée proposée en mars n'est pas retenue ; *les gens auront sans doute une réticence à participer à cette assemblée et toute réunion dans le premier semestre paraît hasardeuse, selon Georges qui considère qu'il faut apporter des éclaircissements notamment sur le Règlement Intérieur en particulier sur le plan de l'élection des membres qui doit être validé par le national.*

Il faut conserver un lien avec les membres de l'association. Comme cela a été annoncé , un courrier électronique peut être envoyé afin de montrer de l'intérêt à leur rencontre. **Un report à l'automne 2021** semble préférable pour **rendre compte et travailler dans l'année sur un Règlement Intérieur**.

Sont donc retenues les actions suivantes :

l'enrichissement des informations sur le site, la diffusion du bulletin, la lettre à compter de janvier, le lien électronique avec les adhérents.

Concernant le Règlement intérieur de la section : constitution d'un groupe de travail  
En plus du bulletin N°32 en ligne, dès que la situation le permettra le bulletin, dans sa version papier, sera envoyé.

## **2- Bilan de notre action « Vivre les ordres citoyens »**

Cette action ayant été subventionnée, il faut bien entendu rendre des comptes

-Rendre compte de cette action au plan national, c'est l'inscrire sur le plan national  
Irène Joly (Présidente de l'Ordre du Mérite section 79) fait état de 150 euros versé au FabLab ENO directement. Il en est de même pour la SMLH. . Guy et Denis vont demander un état des subventions des trois ordres au Directeur du Fablab (Fablab qui est en sommeil).

Le dossier complet sera envoyé au niveau national par C Dambrine , qui procède à la collecte de tous les éléments diffusés et à la rédaction d'une fiche bilan.

### **3- Point sur les adhésions : Quelles perspectives ?**

95 adhérents en 2020

En 2019, 18 personnes n'ont pas reconduit leurs adhésions, 10 en 2018.

La section est en perte d'adhérents depuis 2017, c'est hélas un constat national.

Une relance téléphonique a été effectuée auprès de nos anciens adhérents, comme convenu lors de la dernière réunion. Certains adhérents ont oublié de reconduire leurs adhésions, d'autres ont trouvé le formulaire confus.

Bernard Benoist fait remarquer que le travail de relance et le lien avec nos adhérents reste délicat car le fichier national est loin d'être à jour (adresses, mails, numéros de téléphone) Bernard Benoist insiste sur le fait que chaque membre du bureau doit être à jour de cotisation.

Denis Roussel propose d'envoyer début janvier avec le bulletin annuel un formulaire d'adhésion et la carte de vœux, ainsi que pour les membres n'ayant pas renouvelé leur adhésion depuis 2018.

Georges PIntaud craint une confusion car le bureau national va lui aussi envoyer à tous les adhérents le formulaire de renouvellement d'adhésion.

Catherine Dambrine rappelle qu'il faut limiter les envois par voie postale. Elle informe qu'elle enverra un courrier simple de rappel par voie électronique qui soit le plus explicite possible afin d'éviter les confusions évoquées très justement par Georges..

### **4- Point sur les sympathisants :**

Catherine Dambrine nous fait lecture du message du trésorier national concernant les sympathisants. « *Le recrutement et la gestion s'effectuent au sein de la section.* »

La fiche d'adhésion du sympathisant pourrait se caler sur celle de l'adhérent.

Le tarif est de 30 euros pour l'adhésion d'un sympathisant et 24 euros pour l'abonnement.

Les sympathisants (non décorés des Palmes Académiques), seraient gérés par chaque section et leur adhésion ne donnerait pas droit à un reçu fiscal.

Les échanges sont nombreux et riches à ce sujet.

Les sections dépendant du bureau national, l'adhésion du sympathisant pourrait-elle être considérée comme un don à la section ?

La section 79 a déjà perçu des dons. (Repas payés pour les AG, non pris et laissés pour dons)

Georges PIntaud précise que l'adhérent dispose de plusieurs options contrairement au sympathisant.

Bernard Benoist ajoute que les sympathisants sont majoritairement les conjoints ou amis des membres qui souhaitent soutenir notre association.

Cependant les différentes sections départementales étant gérées par le bureau national , comment pourrait-on « supplanter l'association nationale ? »

Notre section dépendant du national n'est pas une entité à part entière.

Bernard Benoist pense que notre section ne serait certainement qu'une boîte aux lettres -encaissement des adhésions puis envoi au national-

Les membres du bureau sont unanimes, les explications sont insuffisantes et des zones d'ombre restent à lever. Catherine Dambrine propose d'envoyer un nouveau mail au trésorier national, Alain Célerier pour éclaircissements.

Gérard Doidy illustre ces échanges par l'expression « *ambiguïté malheureuse du monde associatif* »

Dans le même ordre d'idées, les sites web sont sous la responsabilité du président national de même que les publications (Georges Pintaud souligne que c'est inscrit page 1 de chaque revue annuelle)

Les sections amopaliennes ne sont pas autonomes. Bernard Benoist se demande pourquoi il est demandé à la section de revoir le règlement intérieur, celui-ci devrait être imposé par le bureau national.

Georges Pintaud précise que le bureau national donne le cadre/ le canevas puis chaque section se l'approprie selon son contexte.

Bernard De Litardière nous invite dès la fin de notre réunion à aller découvrir ou revoir le site national de l'Amopa d'une qualité technique exceptionnelle. Il précise qu'il est vraiment facile d'accéder à notre bulletin de section à partir du site national (un clic sur le département 79 et une lecture reposante à partir d'une tablette = conseils de notre ami Bernard)

Pour mettre fin aux échanges sur les adhésions de sympathisants, Catherine Dambrine rappelle qu'elle veille à parler d'association quand elle fait référence au bureau national et de section quand elle parle de l'AMOPA 79.

#### **Liste des promus 2020 :**

Catherine Dambrine donne lecture de la liste des promus du 14 juillet 2020 : ils sont 22 avec une parité totale. Ils sont au nombre de 22 dont 5 officiers . Un courrier officiel de félicitations va être envoyé par Catherine Dambrine.

Cette liste étant maintenant officielle elle sera mise en ligne sur notre site par Jean Louis Lobstein.

#### **5-Actions 2021 : En direction du monde universitaire ?...des étudiants ?...autres ?**

- **ACTION : VIVRE LES ORDRES CITOYENS** : action non reconduite en 2021

- Projet proposé par Bernard De Litardière : **« LE RAYONNEMENT DE CITROËN DANS LES DEUX-SEVRES »**

Projet pédagogique en lien avec le lycée Gaston Barré (Lycée de la carrosserie) et l'école de Mazières qui aurait déjà donné son accord. Le stock de documents concernant l'usine Citroën dans les Deux-Sèvres est phénoménal et on y découvre que son action a été colossale. Il y a 7 ou 8 ans une exposition au lycée de la carrosserie a eu lieu.

Un mécanicien « Citroën » de Sauzé-Vaussais est à l'origine d'un rallye à travers l'Afrique « La croisière noire » puis « La croisière jaune », ce qui a donné l'idée du « Paris-Dakar ».

Vincent Dabin, Président de Deux-Sèvres Auto-Mémoire, serait prêt à intervenir. Les élèves du Lycée Gaston Barré se sont déjà investis dans des projets humanitaires (apporter des fournitures scolaires aux écoliers marocains) en participant au LR Trophy ou Camel Trophy.

Michel Chaumet précise que ce projet fait partie intégrante du devoir de mémoire, car l'équipe qui a travaillé sur la 2CV a été repliée à Niort au moment de la défaite.

Catherine Dambrine demande si ce projet est conçu pour être en lien direct avec les établissements scolaires. Elle insiste pour que ce soit un projet qui ne soit pas déconnecté et qu'il ait bien des objectifs pédagogiques. Elle propose de demander un RDV auprès du proviseur du lycée Gaston Barré.

Pascal et Denis seront les maîtres d'œuvre.

Bernard De Litardière précise qu'une animation est prévue avec l'école de Mazières avec le partenariat d'Apple (travail pour les jeunes collégiens sur tablette).

Pascal Wierzbicki ajoute que grand collectionneur de voitures miniatures, il possède le prototype de la première 2CV avec un seul phare et une seule porte. Bernard De Litardière précise qu'il a fait don à Pascal Wierzbicki l'un de ses jouets d'enfant –petite voiture modèle Citroën qu'il avait eu comme jouet en 1937 ou 1938- et ....il en a une autre.... !

Bernard De Litardière propose une conférence qui clôturerait un projet d'un an, un an et demi.

### **-ACTION envers les étudiants deux-sévriens en difficulté en raison de la crise sanitaire COVID 19**

Catherine a soulevé plusieurs jours auparavant l'idée d'une **liaison en direction du monde universitaire**, des étudiants en difficultés en cette période de crise sanitaire. Il pourrait être envisagée une opération qui permette aux étudiants de ne pas rester démunis. Nous pourrions participer à une opération pour être en sorte le vecteur d'une opération plus large

Est posée bien entendu la question du financement d'une opération en direction des étudiants.

Joël apprécie cette aide pour l'université.

Les échanges et les questions sont nourris .

- Ne sommes-nous pas loin de nos objectifs et avons-nous les moyens financiers pour mener une telle action ?

- Comment participer si l'aspect financier est écarté ?

- Véronique pose la question de l'état des lieux qui a peut-être déjà été effectué pour savoir combien d'étudiants n'ont pas ou peu accès aux ressources numériques en cette période. Y a t-il déjà un prêt de tablettes ? Comment lister les étudiants en difficulté ? Comment l'AURA pourrait-elle nous aider ? Ce genre d'action est-il pertinent ? Est-ce notre public d'action ? A-t-on les forces humaines et financières ? L'AURA accepterait-elle de nous rencontrer à ce sujet ?

-Comment l'Amopa peut-elle être vectrice d'une opération d'aide aux étudiants sans accès aux ressources numériques en cette période ?

-Peut-être pourrions-nous nous rapprocher d'importantes entreprises niortaises qui renouvellent fréquemment leur parc informatique pour en faire don aux étudiants les plus démunis (par exemple la MAIF)

Joël Monnet, doyen honoraire de l'université remercie les membres de l'Amopa pour l'idée de ce projet à affiner. Les membres du bureau sont unanimes, l'AMOPA pourrait être vectrice de matériel informatique envers ce public.

A la demande de Catherine, **il n'y a pas d'opposition : cette question des dons d'ordinateurs est à approfondir**. Courant décembre, il faut qu'il y ait de nouveaux éléments d'information avant de nous engager dans cette opération.

Catherine Dambrine et Joël Monnet prendront l'attache des responsables du pôle universitaire de Niort.

Pascal Wierzbicki expose un projet : des cartes de Noël avec un petit message sont réalisées par des écoliers de CE1 CE2 et CM1 pour être envoyées aux militaires en opérations extérieures, un projet identique verra le jour en faveur des escadrons de gendarmerie en déplacement.

Catherine Dambrine précise que la démarche est louable et qu'un transfert de la démarche engagée peut être envisagé sur d'autres actions . Elle précise que nous ne pouvons nous disperser dans nos actions et rappelle qu'il convient de soutenir des projets qui restent notre cœur de métier , à savoir pédagogiques et éducatifs.

Bernard De Litardière propose un autre projet en lien avec le Mémorial de Mazières en Gâtine, notamment un travail de réalisation avec Benjamin Stora.

N'ayant pas à reprendre à notre compte les projets d'autres associations, un flash code est proposé sur notre site par Guy Brangier ainsi que des fenêtres ou onglets qui renverraient aux activités de nos partenaires (par exemple onglet intitulé « Nos partenariats »).

Tous les membres retiennent la pertinence de cette proposition.

#### **Carte de vœux :**

Catherine Dambrine a reçu l'autorisation de diffusion des représentations des décorations des deux autres ordres sur notre carte de vœux 2021. La dernière mouture de cette carte est validée, cette dernière sera mise sur notre site aux alentours du 20 décembre 2020.

Comme chaque année, une version papier luxueuse sera envoyée aux personnalités (environ 10 tirages). (Réalisation : Bernard De Litardière)

#### **6 - CALENDRIER :**

-Nouvelle visio-conférence : **mercredi 09/12/20 à 17H30**

Catherine Dambrine demande à Bernard Benoist d'interroger les membres du bureau sur le motif de leur absence (problème informatique, etc.) et d'essayer de faire au mieux pour que Michel Bonnaud puisse participer ne serait-ce que par téléphone. Michel Chaumet suggère de mettre le téléphone près de l'ordinateur afin d'entendre les différents participants.

-Réunion en présentiel (si possible) soit à Thomas Jean Main soit à Fontanes mercredi 20/01/21 (Galette des Rois)

Catherine Dambrine remercie Joël Monnet pour « *avoir accompagné et orchestré avec talent et patience la mise en musique de la dernière édition de notre bulletin dans un contexte particulièrement difficile.* »

Elle remercie Bernard Benoist pour cette organisation réussie ainsi que tous les membres du bureau pour ce temps d'échange et de travail.

Cette visioconférence se termine par la photographie du bureau de la section sur un même écran, démontrant notre capacité à nous adapter et la poursuite de notre travail en distanciel tout en conservant le sourire.

La mise sous pli du bulletin version papier est différée en janvier si les directives gouvernementales le permettent.

**Fin de la réunion à 12H30**

<b>Prochaine réunion mercredi 09 décembre 17H30 en distanciel.</b>
--

Le secrétaire B.BENOIST

La secrétaire-adjointe V.MESLET